

COMITE DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS

**CDTP**

Paris le, 14 avril 2026

**Les Présidents de club,**

**Objet : Championnats InterDépartementaux de PARIS 25-50 mètres Pistolet et Carabine 2025-2026**

**ATTENTION : DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 26 avril 2026**

Madame, Monsieur le Président,

Les Championnats InterDépartementaux, cités en titre, seront organisés par le C.D.T.P. les **02 et 03 mai 2026** puis les **09 et 10 mai 2026** au stand de tir de Villeneuve Saint-Georges situé à l'adresse suivante :

**Stand Georges Malardot**

**Vieux Chemin de Paris**

**94190 VILLENEUVE-Triage**

Latitude : 48.755656    Longitude : 2.438658

Le stand de tir est situé dans une entreprise SNCF ; l'accès étant réglementé, une pièce d'identité vous sera demandée au poste de garde

Les règles qui seront appliquées aux épreuves seront celles du R.G.S.

Par conséquent, tout tireur qui participera à cette compétition, dans une ou plusieurs épreuves, devra obligatoirement respecter toutes les règles en vigueur pour la saison sportive en cours.

Pour mémoire, vous trouverez, ci-dessous, quelques extraits des règles du R.G.S., tels que :

**PARTICIPATION :**

1) Ne pourront participer à cette compétition du R.G.S. que les tireurs :

\* En possession de la licence F.F.Tir de la saison concernée portant validation :

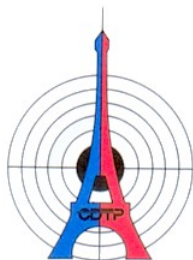
- du Président du club certifiant, dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale,

\* Régulièrement inscrits à la compétition concernée, **leur club ayant acquitté** les droits afférents à celle-ci.

*Le Championnat fera également l'objet des règles suivantes :*

**CONDITIONS D'ACCÈS :**

La compétition sera ouverte à tous les tireurs licenciés dans une société adhérente au C.D.T.P. et à jour de sa cotisation annuelle, ainsi qu'aux tireurs licenciés dans une société d'un autre département.



COMITE DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PARIS



**CONDITIONS D'ENGAGEMENT :**

Les engagements des tireurs devront être effectués en ligne

**à partir du 20 avril 2026 à 20 heures au 26 avril 2026 à 23h 50** avec la procédure suivante :

sur internet, taper : <https://www.inscriptions26.cdtir94.fr>

Les engagements par **équipes** se feront sur papier ou par e-mail.

**PRIX DES ENGAGEMENTS :**

Le prix des engagements par tireur et par épreuve sera le suivant :

**CLUB A JOUR DE SA COTISATION ANNUELLE ET CLUB D'UN AUTRE DÉPARTEMENT**

INDIVIDUEL pistolet/carabine : .... <b>18</b> Euro	<b>Tout tireur qui s'engage provoque des frais incompressibles. Par conséquent, en cas d'absence, les frais d'engagement ne seront pas remboursés</b>
Cadets, Juniors : ..... <b>15</b> Euro	
Équipe : ..... <b>20</b> Euro	

**Le chèque du club correspondant au montant total des engagements individuels, libellé à l'ordre du C.D.T.P., devra être expédié à :**

**CDTP C/O LRT IdF  
9 villa Thoréton  
75015 PARIS**

ou par virement postal (RIB ci-dessous)

**[Pour la comptabilité, merci de m'envoyer le scan de votre virement](#)**

**CLASSEMENT :**

Le titre individuel de **CHAMPION du DÉPARTEMENT de PARIS** sera décerné dans chaque épreuve.  
Des récompenses seront remises aux trois premiers dans chaque épreuve.

**RÉCOMPENSES :**

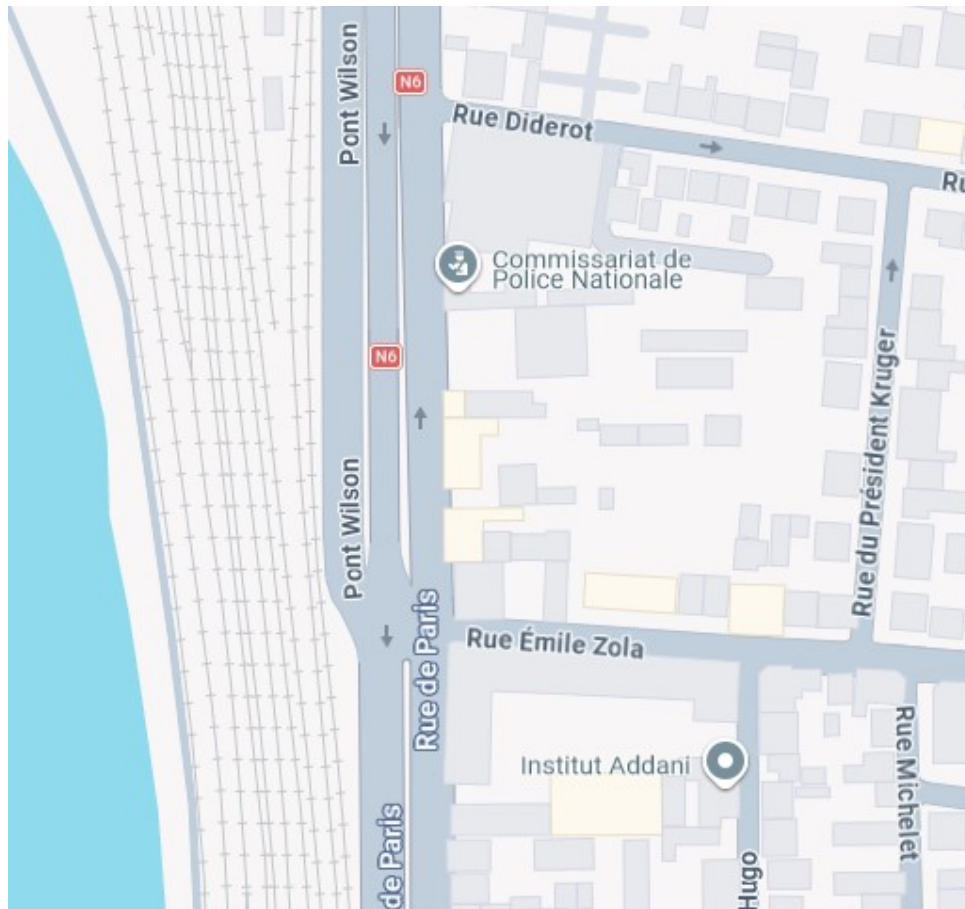
**La remise des récompenses sera effectuée lors de la prochaine Assemblée Générale du CDTP.**

**PLAN d'ACCÈS** ci-dessous.

Suivre le lien Google Map:

<https://www.google.com/maps/place/ASCV+Tir+Sportif/@48.755507,2.4359923,17z/data=!4m12!1m6!3m5!1s0x0:0xb4b78d4202ee6b12sASCV+Tir+Sportif!8m2!3d48.755507!4d2.438181!3m4!1s0x0:0xba4b78d4202ee6b18m2!3d48.755507!4d2.438181?hl=fr-FR>

## PLAN d'ACCÈS



Suivre la Nationale 6 jusqu'au Pont Wilson (prendre le pont à droite en épingle à cheveux)

ATTENTION : à ce carrefour, il y a un RADAR de feu

Prendre complètement à droite après le feu la route qui monte « Pont Wilson » puis prendre le pont à gauche qui enjambe les voies ferrées.

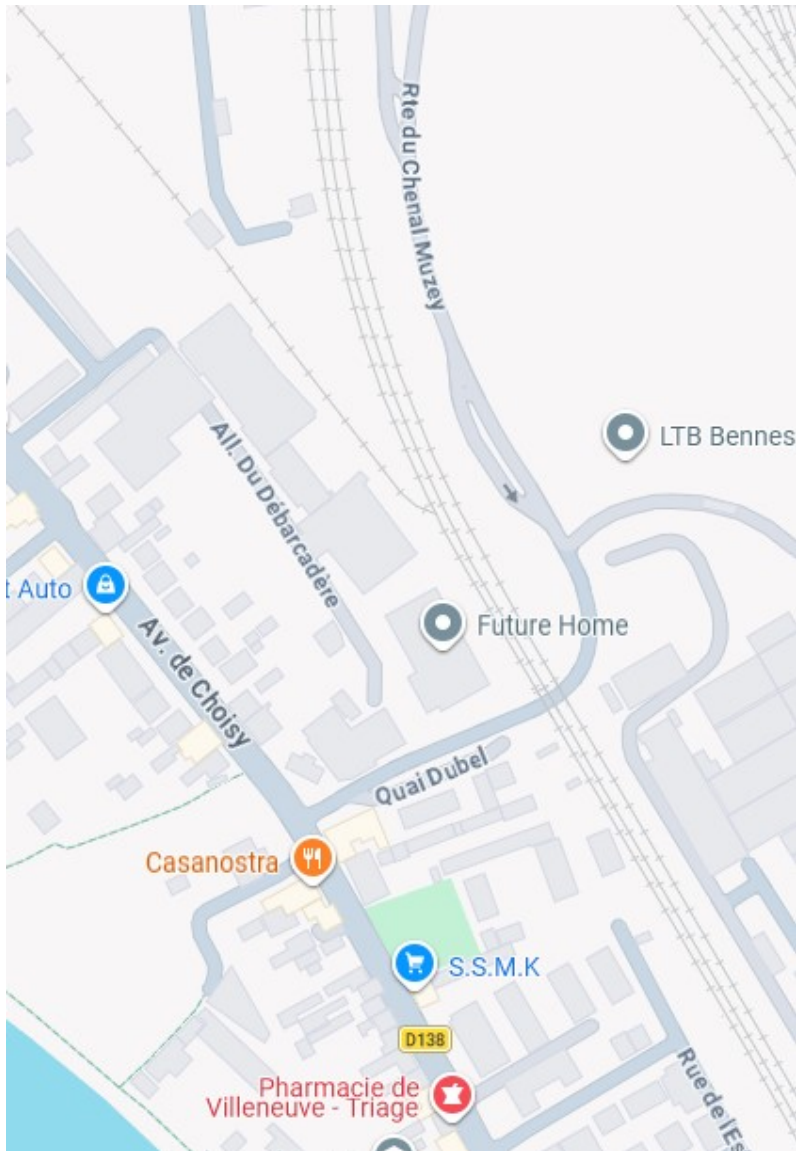
Carte qui suit : prendre l'avenue de Choisy qui longe un mur sur sa droite , et aller jusqu'à Casanostra.

Prendre le Quai Dubel (c'est après une église) ; passer sous un pont.

On arrive à une guérite. Elle demande la licence, et prend ta plaque d'immatriculation pour mettre dans son ordi (pour la fois suivante)

Dire que vous allez au stand de tir

Arrivée devant, ils ont barré la route. Suivre la déviation (par la droite) puis la 1<sup>ère</sup> route à gauche pour revenir sur le stand !!!



# RIB du Crédit Agricole du CDTP



Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations et vous évite des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

Relevé d'identité bancaire

Cadre réservé au destinataire

	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
Domiliation	<b>18206</b>	<b>00222</b>	<b>60250193774</b>	<b>32</b>

International Banking Account Number (IBAN)	
IBAN	<b>FR 76 1820 6002 2260 2501 9377 432</b>

Bank Identification Code (BIC)

**AGRIFRPP882**

Nom et Adresse du Titulaire

**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR  
DE PARIS  
28 RUE LAMARTINE  
75009 PARIS**